Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Mardi 25 Rabiaa II 1443
30 Novembre 2021

N° 112

37ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **2648**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce..... **2651**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Constitutions **2654**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **2654**
Avis aux créanciers..... **2656**
Convocations
Sociétés anonymes **2657**
Sociétés à responsabilité limitée..... **2662**
Autres sociétés **2662**
Divers
Avis au public..... **2662**
Bilans et Comptes Financiers
Bilan de l'Office National de l'Assainissement **2663**

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

Fusion par absorption des sociétés Asteel Electronique Tunisie

et Asteel Electronique Fouchana par la société Asteelflash Tunisie

Asteelflash Tunisie

S.A. au capital de 9 774 000 $ équivalent à 23 731 863 DT

Siège social : 104, Avenue de L'UMA 2036 La Soukra - Tunis - Tunisie

Identifiant unique : 1181171G

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire de la société Asteelflash Tunisie du 20 octobre 2021, enregistré à la recette des finances Rue du Paradis Ariana le 5 novembre 2021 sous le numéro 21707940, quittance numéro 86229, il a été décidé ce qui suit :

- L'approbation définitive de la fusion absorption des sociétés Asteel Electronique Tunisie et Asteel Electronique Fouchana par la société Asteelflash Tunisie avec date d'effet le 1er janvier 2021 ;

- L'approbation de la fusion sans augmentation de capital de la société absorbante, Asteelflash Tunisie, compte tenu de la détention par cette dernière de la totalité des actions et parts sociales des sociétés absorbées (Asteel Electronique Fouchana et Asteel Electronique Tunisie) ;

- La dissolution sans liquidation des sociétés absorbées, Asteel Electronique Tunisie et Asteel Electronique Fouchana depuis la date d'effet de la fusion, soit le 1er Janvier 2021;

- L'adoption des statuts mis à jour.

Un exemplaire de chacun des documents suivants a été déposé au Centre National du Registre des Entreprises de Tunis le 16 novembre 2021 sous le n°2021109375 :

- Le procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire de la société Asteelflash Tunisie du 20 octobre 2021, enregistré à la recette des finances Rue du Paradis Ariana le 5 novembre 2021 sous le numéro 21707940, quittance numéro 86229;

- Le contrat de fusion absorption du 6 octobre 2021, enregistré à la recette des finances Rue du Paradis le 5 novembre 2021 sous le numéro 21507935, quittance numéro 86214 ;

- Les statuts mis à jour enregistré à la recette des finances Rue du Paradis le 5 novembre 2021 sous le numéro 21707939, quittance numéro 86227.

2021R02882SANB2

Fusion par absorption des Sociétés

Asteel Electronique Tunisie et Asteel Electronique Fouchana

Par la société Asteelflash Tunisie

Asteel Electronique Fouchana

S.A. au capital de 720.000 € équivalent à 950.620 DT

Siège social : 104, Avenue de L'UMA 2036 La Soukra - Tunis - Tunisie

Identifiant unique : 0578899L

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire de la société Asteel Electronique Fouchana du 20 octobre 2021, enregistré à la recette des finances Rue du Paradis Ariana le 10 Novembre 2021 sous le numéro 21708084, quittance numéro 87426, il a été décidé ce qui suit :

- L'approbation définitive de la fusion absorption des sociétés Asteel Electronique Tunisie et Asteel Electronique Fouchana par la société Asteelflash Tunisie avec date d'effet le 1er janvier 2021 ;

- L'approbation de la fusion sans augmentation de capital de la société absorbante, Asteelflash Tunisie, compte tenu de la détention par cette dernière de la totalité des actions et parts sociales des sociétés absorbées (Asteel Electronique Fouchana et Asteel Electronique Tunisie). Par conséquent, les associés de la société Asteel Electronique Fouchana ne recevront aucune action de la société Asteelflash Tunisie en contre partie de leurs apports;

- La dissolution sans liquidation de la société Asteel Electronique Fouchana depuis la date d'effet de la fusion, soit le 1er Janvier 2021 ;

Un exemplaire de chacun des documents suivants a été déposé au Centre National du Registre des Entreprises de Tunis le 16 novembre 2021 sous le n°2021109378 :

- Le procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire de la société Asteel Electronique Fouchana du 20 octobre 2021, enregistré à la recette des finances Rue du Paradis Ariana le 10 novembre 2021 sous le numéro 21708084, quittance numéro 87426;

Le contrat de fusion absorption du 6 octobre 2021, enregistré à la recette des finances Rue du Paradis le 5 novembre 2021 sous le numéro 21507935, quittance numéro 86214.

2021R02884SANB2

Décision de l'assemblée générale extraordinaire

DE LA SOCIETE «DE PECHE EL BARAKA» (B52541997)

Matricule fiscal : 022015/C

En vertu de l'assemblée générale extraordinaire du 31/8/2021 approuvée par la majorité des associés propriétaires de la majorité des parts sociales, en vertu de l'acte enregistré à la recette des finances de Monastir le 29/10/2021, quittance M053991 numéro 21806842 dont une copie a été déposée au registre national des entreprises le 24/11/2021 sous le n°2021111943. Les associés ont approuvé les décisions suivantes :

- Approbation de la vente du navire «MOHAMMED EL HEDI» à la somme initiale de 430 mille dinars

- Approbation de la vente du navire «EL BARAKA» à la somme initiale de 1200 mille dinars

- La vente doit être faite aux enchères publiques

- La date de la vente aux enchères publiques doit être publiée dans des quotidiens en deux langues arabe et française

- Les associés donnent pouvoir au gérant de signer le contrat de vente avec le plus offrant.

- Les comptes entre les associés seront retardés après la vente des deux navires

- Le salaire du gérant est fixé à 1200 dinars par mois, commençant le 01/01/2018 jusqu'à la fin de la liquidation de la société.

2021R02898SANB2

Notice destinée à l'information du public

AGRICULTURE MEDITERRANEENNE «AGRIMED»

Société anonyme

Au capital de 17 400 000 Dinars

Siège social : Zone Industrielle Agareb 3030 Sfax

IU : 583952G

Suite à la décision de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 10 novembre 2021 et conformément aux dispositions de l'article 302 du code des sociétés commerciales, le Président Directeur Général de la société "AGRIMED" informe le public que le capital social sera augmenté selon les conditions suivantes :

Dénomination sociale : «AGRIMED»

Forme de la société : SA

Montant du capital social : 17 400 000 Dinars

Montant de l'augmentation à réaliser : 10 000 000 Dinars

Adresse du siège social : Zone Industrielle Agareb 3030 Sfax - Tunisie

Objet social : Raffinage et conditionnement des huiles végétales

Date et lieu du dépôt du projet de l'augmentation : Le 22 novembre 2021 sous le n°AC081752021 au Registre National des Entreprises.

Nombre des actions à souscrire contre numéraire et la somme immédiatement exigible : 10 000 000 actions nouvelles avec la libération du montant de 10 000 000 dinars

Valeur nominale de l'action à émettre : 1 Dinar

Conditions d'admission aux assemblées des actionnaires : Tous les actionnaires peuvent participer aux assemblées et ils ont droit de vote proportionnellement à leur mise.

Stipulations relatives à la répartition du résultat et à la constitution des réserves : 5% réserve légale, le reliquat sera réparti par l'assemblée générale ordinaire

Nom de la banque qui recevra les fonds provenant de l'augmentation : BNA succursale Sfax.

Délai de souscription : 15 jours à partir de la date de la notice avec la possibilité de clôture anticipée en cas de souscription intégrale avant l'expiration dudit délai

Modalité de convocation des assemblées générales et le lieu de réunion : Avis publié au J.O.R.T et dans deux quotidiens.

Les assemblées seront tenues au siège social.

2021X01376SANB2

Notice

Au sens de l'article 164 du code des sociétés commerciales

Augmentation de capital

SOCIETE SOLARTECH-SUD

SA au capital de 597.500 Dinars

Siège social : Immeuble KENZET Bloc A - App A2 Rue Lac Victoria, 1053

Identifiant unique : 1137306C/A/M/000

La société a pour objet : L'étude et la réalisation d'un village écologique dénommé Zarzis Djerba dédié au développement des énergies renouvelables et le dessalement d'eau et leurs applications dans les différents domaines générateurs de valeur ajoutée et d'emplois et la gestion du pôle technologique, au sein du village, au sens de la loi 2001-50 du 23 Mai 2001, notamment ses articles 9 et 10; et de la loi n° 2006-37 du 12 Juin 2006 qui l'a modifiée,

La durée de la société est fixée à 99 ans à compter de la date de son immatriculation au registre de commerce.

Tout actionnaire a le droit d'assister et de voter aux assemblées générales sur simple justification de son identité et pourvu qu'il ait libéré tout versement exigible des actions dont il est propriétaire.

Chaque membre de l'assemblée générale dispose d'un nombre de voix égal au nombre d'actions qu'il détient ou représente.

Répartition des résultats :

- réserve légale : 5% au moins sont relevées sur les bénéfices nets.

- sur le solde des bénéfices, l'assemblée générale annuelle a le droit, sur proposition du conseil d'administration, de décider le prélèvement des sommes qu'elle juge convenables pour être rapportées à nouveau sur l'exercice suivant.

En cas de liquidation, toutes les valeurs provenant de la dissolution après l'extinction du passif serviront d'abord à rembourser aux actionnaires le capital versé non amorti le surplus est réparti également entre tous les actionnaires

Aux termes du procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenu le 12 novembre 2021, dont un exemplaire original a été déposée au registre de commerce tenu auprès du centre national du Registre National des Entreprises de Tunis, le 17/11/2021 sous le n°AC01172021 enregistré à la recette de l'enregistrement 1er bureau Tunis le 15/11/2021 sous le n°21507252 quittance 9343, il a été décidé ce qui suit :

Augmentation du capital de Trois cent vingt-deux mille cinq cents (322.500) pour le porter de cinq cent quatre-vingt-dix-sept mille et cinq cent dinars (597.500,000 DT) à un Neuf cent vingt mille dinars (920.000,000 DT).

Cette augmentation s'effectuera, sans prime d'émission, par la création de trois mille deux cent vingt-cinq (3.225) actions nouvelles d'une valeur nominale de cents dinars (100,000 D) chacune, qui seront toutes souscrites comme suit :

- En numéraire pour 50.500 dinars et ce par l'émission au nominal de 505 nouvelles actions totalement libérées dont les fonds seront déposés dans le compte indisponible ouvert au nom de la société sous le numéro 01902047119201210950.

- Par conversion des comptes courants des actionnaires pour 269.800 dinars et ce par l'émission au nominal de 2.698 nouvelles actions totalement libérées

- Par conversion des créances certaines et exigibles pour 2.200 dinars et ce par l'émission au nominal de 22 nouvelles actions totalement libérées.

Les actions nouvelles seront soumises à toutes les dispositions statutaires et assimilées aux actions anciennes et jouiront des mêmes droits à compter de la réalisation de l'augmentation du capital.

Délai de souscription : 15 jours à partir de la date de la notice avec la possibilité de clôture anticipée en cas de souscription intégrale avant l'expiration dudit délai et la possibilité au conseil de clôturer l'augmentation en cas de souscription des trois quarts de l'augmentation.

2021402844SANB2

Additif à la publication N°2021402638SANB2

(JORT n°101 du 3 novembre 2021)

STRAMIFLEX-SA

Capital social : 17 956 000 DT

Siège social : Rue des métaux ZI Charguia 1 - 2035 Tunis

Identifiant Unique : 1127580P

CNSS : 32009592

Il est à signaler que la société Stramiflex a ouvert auprès de l'Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie (UBCI) un compte indisponible :

N°: 11104000154108178831

Correspondant à L'IBAN :

TN5911104000154108178831

Dans lequel la société :

- Ober-SA : a déposé le montant de deux cents vingt cinq mille dinars (225 000 DT) ; et

- Stramica-Sicar-SA : a déposé le montant de cent cinquante mille dinars (150 000 DT).

2021402877SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

Société GREENLINE International

SARL au capital de 150 000 dinars

29 et 31 bis rue Asdrubal - 1002 Lafayette - Tunis

Identifiant unique : 1328710Y

Suivant PV de l'A.G.O du 5 décembre 2020 enregistré à la recette des finances Nelson Mandela, le 1er novembre 2021 sous le n°21803384, quittance n°64779, dont un exemplaire a été déposé au Centre National du Registre des Entreprises le 5/11/2021 sous le n°2021106689, publié au B.O.R.N.E N° 223 du 8/11/2021, il a été décidé (i) l'approbation des états financiers des exercices 2018 et 2019, (ii) quitus au gérant et (iii) la nomination de Mr Mabrouk Ayari, membre de PrimeGlobal, en qualité de commissaire aux comptes de la société pour un mandat de trois ans, soit les exercices 2020 -2021 et 2022 qui s'achèvera avec l'approbation des états financiers de l'exercice 2022.

2021T01113SRLB2

Société Africaine d'Industrie et d'Effilochage

«SAFIEF SARL»

Zone industrielle Jebel El West, Zaghouan

Identifiant unique : 633250L

Suivant PV de l'AGE du 28 octobre 2021 enregistré à la recette des finances rue Eljazira, Tunis, le 3 novembre 2021 sous le n°21703092, quittance n°M062027, dont un exemplaire a été déposé au Centre National du Registre des Entreprises le 5/11/2021 sous le n°2021106686, publié au B.O.R.N.E n°223 du 8/11/2021, il a été décidé de renouveler le mandat de Monsieur Haikel Ammari en qualité de gérant statutaire de la société pour une durée indéterminée et en conséquence d'actualiser les dispositions de l'article 8 des statuts.

2021T01114SRLB2

PRIMA

Au capital de 455.000 MD

97 Boulevard 20 Mars Le Bardo

MF : 0029515 Z/A/M/000

Suivant une assemblée générale extraordinaire datée du 26 octobre 2021, enregistré à la recette des finances le Bardo le 27/10/2021 quittance n° M066826, enregistrement n°21803579 dont une copie a été déposée au Registre National des Entreprises en date du 22/11/2021 sous le n°2021111017, il a été décidé à l'unanimité :

- Examen du décès du Président Directeur Général et l'actionnaire Kameleddine Landoulsi et distribution de ses actions à ses héritiers.

- Changement de la forme juridique de société anonyme en société à responsabilité limitée

- Changement du siège de la société

- Nomination d'une gérante avec les pouvoirs les plus étendus.

2021T01135SRLB2

Fusion par absorption des Sociétés Asteel Electronique Tunisie

et Asteel Electronique Fouchana

par la société Asteelflash Tunisie

Asteel Electronique Tunisie

S.A.R.L au capital de 23 760 200 DT

Siège social : 104, Avenue de l'UMA 2036 la Soukra - Tunis - Tunisie

Identifiant unique : 0736025Y

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire de la société Asteel Electronique Tunisie du 20 octobre 2021, enregistré à la recette des finances Rue du Paradis Ariana le 10 Novembre 2021 sous le numéro 21708082, quittance numéro 87424, il a été décidé ce qui suit :

- L'approbation définitive de la fusion absorption des sociétés Asteel Electronique Tunisie et Asteel Electronique Fouchana par la société Asteelflash Tunisie avec date d'effet le 1er janvier 2021;

- L'approbation de la fusion sans augmentation de capital de la société absorbante, Asteelflash Tunisie, compte tenu de la détention par cette dernière de la totalité des actions et parts sociales des sociétés absorbées (Asteel Electronique Fouchana et Asteel Electronique Tunisie). Par conséquent, les associés de la société Asteel Electronique Tunisie ne recevront aucune action de la société Asteelflash Tunisie en contre partie de leurs apports;

- La dissolution sans liquidation de la société Asteel Electronique Tunisie depuis la date d'effet de la fusion, soit le 1er Janvier 2021;

Un exemplaire de chacun des documents suivants a été déposé au Centre National du Registre des Entreprises de Tunis le 16 novembre 2021 sous le n°2021109376 :

- Le procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire de la société Asteel Electronique Tunisie du 20 octobre 2021, enregistré à la recette des finances Rue du Paradis Ariana le 10 novembre 2021 sous le numéro 21708082, quittance numéro 87424;

Le contrat de fusion absorption du 6 octobre 2021, enregistré à la recette des finances Rue du Paradis le 5 novembre 2021 sous le numéro 21507935, quittance numéro 86214.

2021R02883SRLB2

DISPROQUIMA TUNISIA SARL

Société à responsabilité limitée

Capital social : 10.000 DT

Imm. COGIC - 1er Etage -14, Rue Med. El Farabi - Z.I. Saint Gobain Mégrine Erriadh - 2037 Ben Arous

Identifiant unique : 1543843/N

Suivant un procès-verbal de la décision collective ordinaire des

associés du 20/7/2021 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés, 1er bureau REAS, Tunis le 6/9/2021 sous n°QM007202, n°Enrg218045 89

Les associés approuvent les Etats financiers arrêtés au 31/12/2020.

Les associés décident de renouveler le mandat de Mr Bacem Grati en sa qualité de commissaire aux comptes pour une durée de trois (3) années.

Dont un exemplaire du P.V a été déposé au Registre National des Entreprises sous l'identifiant unique n°1543843N le 15/11/2021.

2021402875SRLB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 12/9/2021 enregistré à la recette des finances rue d'Autriche le 16/9/2021 sous quittance n°71510 enregistrement n°21204773 Mr Mahdi Ben Noureddine Lamouchi CIN n°08058234 a vendu à Mr Othman Ben Makki Blidi CIN n°00344316 la totalité du fonds de commerce exploité comme Café Catégorie (A) constitué à 49 Avenue de Madrid Beb Bhar Tunis.

Toutes oppositions doivent êtres déposées chez Mme Olfa Jribi à l'adresse du fonds et ce dans un délai de 20 jours à compter de la date de la parution du présent avis au JORT.

Cette publication a été publiée aux Journaux Le Temps et Sabeh 19/11/2021.

2021T01112FCCC2

Cession d'un fonds de commerce

Suivant A.S.S.P enregistré à la recette des finances de la Goulette le 9/11/2021 sous le n°21206648 quittance n°87079, la St «la ronde du pain» a cédé à Mr Youssef Talbi demeurant à Ben Aissa Matmata Gabès la totalité du fonds de commerce lui appartenant et sis au n°36 av Monsef Bey Kram Tunis et consistant en une boulangerie.

Toutes les oppositions, s'il y a lieu, doivent être faites dans un délai de 20 jours à compter de la date de publication du présent avis au 36 av Monsef Bey Kram Tunis.

2021T01120FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 22/11/2021 enregistré à la recette des finances de Mateur en date du 23/11/2021 sous le n° d'enregistrement 21202030 n° de quittance M049699 Mme Habiba Trifi cin n°01392378 a vendu à Mr. Mezzi Oussama cin n°08924707 la totalité du fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels (destiné à l'exploitation pour toute activité commerciale) au local sis à la rue des forêts à Mateur.

Les oppositions doivent se faire entre les mains de l'acheteur qui a élu domicile au n°26 rue Ibn Sina Sidi Abdallah Mateur dans le délai de 20 jours à partir de la parution du présent avis au JORT.

Le présent avis est paru au journal «Achourouk» le 25/11/2021 et au journal «le Quotidien» à la même date.

2021T01137FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé légalisé en date du 17/11/2021 et enregistré à la recette des finances de rue estiklale Bardo sous le n°21203952 en date du 22/11/2021 Jafer El aibe a vendu le fonds de commerce «boutique de vente des vêtements» située à RC de l'appartement n°09 suite au groupement Bardo center à Lobna Abed Elaal.

Les oppositions doivent être présentées chez Maître Salha Ben Farah à son cabinet au 49 Rue Beb Souika RC n°2 au plus tard vingt jours de la publication du présent texte au Journal Officiel de la République Tunisienne.

2021T01140FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé signé le 27/10/2021 et enregistré à la recette des finances de Benguerdene le 29/10/2021 sous le n° de reçu M051810 et sous le n° d'enregistrement 21201257 ;

Monsieur Mounir Bouaoija titulaire de la CIN n°05073974 a vendu à Monsieur Azmi Ben Ali Hilalli titulaire de la CIN n°09143584 la totalité du fonds de commerce (pour l'activité de Pizzeria, Crêperie, sandwicher appelée «pizza ono») exploité à la rue 2 Mars Benguerdene.

Les oppositions sont recevables dans le délai légal auprès de vendeur Mounir Bouaoija au domicile du n° 41 rue el Maamrat Benguerdene.

Un extrait de cet acte a été publié au journal «Alchourouk» du 4/11/2021.

2021R02888FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par le contrat de vente daté du 4/11/2021 enregistré à la recette des finances de Djerba Houmt Souk le 9/11/2021 reçu n°082411 ; N° d'enregistrement 21204446 Mr Ben Mimoun Hichem a vendu à Mr Belachheb Elyes et Mr Makhloufi Sami la totalité d'un fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité comme café de première classe (café Ennaser) situé au rez de chaussée ; croisement rues mosquée Ghorba et Bachir Saoud place Taourit Houmet Souk Djerba Médenine son registre de commerce A2066332018 et son identifiant unique 1552652 J.

Les éventuelles oppositions devront être faites dans les vingt jours à compter de la publication de cet avis au J.O.R.T auprès de l'acheteur demeurant à l'adresse du fonds de commerce rez-de-chaussée ; croisement rues Mosquée Ghorba et Bachir Saoud place Taourit Houmet Souk Djerba Médenine.

Publié au Quotidien le dimanche 14/11/2021.

2021R02889FCCC2

Concession d'un fonds de commerce

Pat acte SSP, daté du 11/12/2021, enregistré à la recette des finances de Djerba le 16/11/2021 (quittance n°M084474, enregistrement n°21204565), Mm Fatma Slimani, titulaire de la cin n°09244263 délivrée le 21/12/2018, a cédé la totalité du fonds de commerce exploité en café de première catégorie à la Zone touristique Houmt Souk Djerba, et ce à la société rawen de distribution, ayant l'identifiant unique n°1406594A son siège social à rue jamaa Ghorba houmt souk avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions auront lieu entre les mains de maître Aicha Lamloum à son cabinet sis à rue Salah ben Youssef Houmet Souk Djerba dans un délai de 20 jours à partir de la parution du présent avis au JORT. Cette annonce a été publiée aux journaux «el Chourouk» et «le Quotidien» daté du 20/11/2021.

2021R02890FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 5/11/2021 enregistré à la recette des finances de Médenine le 8/11/2021 sous n°21103412 quittance n°M084932 Mr Saif Eddine Boukraia titulaire de la CIN n°13419065 a vendu à Mr Mosbah Chaieb Aina résidant à Swani Houmet Souk Djerba titulaire de la CIN n°03559750 la totalité du fonds de commerce boutique de prêt à porter avec tous ses éléments corporels et incorporels sis à rue Mansour alouche numéro 59 Médenine.

Les oppositions seront reçues entre les mains de l'acheteur et ce, dans un délai de 20 jours à compter de la publication du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cet avis a été publié au journal le Quotidien le samedi 20/11/2021.

2021R02891FCCC2

Cession d'un fonds de commerce

Suite au contrat sous-seing privé daté du 02/10/2021, et enregistré à la recette des finances de Tataouine en date de 25/10/2021 n° d'enregistrement 21203048, reçu n°M067760, Mr Sabbah Moncef titulaire de la CIN n°05076135 du 7/3/2011 a cédé à Mr Meguebli Nasreddine titulaire de la CIN n°06571454 du 27/11/2010 l'ensemble d'un fonds de commerce sis à l'Avenue Habib Bourguiba Tataouine destiné à la vente des Fast food.

Les oppositions doivent être déposées à l'adresse du fonds situé à l'Avenue Habib Bourguiba Tataouine.

Cet avis a été publié le samedi 20/11/2021 au journal " Le quotidien".

2021R02892FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 16/11/2021 enregistré à la recette des finances Bardo, n° d'enregistrement 21203887 et reçu n°21201675, Sté FRESCO BOISSONS ET DESSERTS a vendu à la Sté LIMASTARZ CORP la totalité du fonds de commerce, destiné pour la pâtisserie et boissons et glaces sis au local commercial n°2, 56 av Habib Bourguiba, Bardo, Tunis avec ses éléments corporels et incorporels.

Les éventuelles oppositions doivent être adressées au bureau de Maître Toumi Ben Farhat dans un délai ne dépassant pas les 20 jours à compter de la date de la parution de la présente annonce au JORT.

La présente annonce est parue au journal Le Quotidien du samedi 20 novembre 2021.

2021R02893FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Sidi Hessin en date du 24/11/2021, quittance n°M069304, Mr Mohamed Ali Ben Mahmoud Ben Mansour Abid CIN n°04690488 à Tunis du 02/8/2016, a vendu à Mr Byrem Ben Abedelwahed Ben Hédi Guirat CIN n°09835869 à Tunis le 29/9/2020 tout le fonds de commerce sis Rue 4883 en face de l'atelier d'électricité Sidi Hsine Tunis.

Toute opposition devra être déposée chez l'acheteur à l'adresse du fonds pendant 20 jours de la date de la parution de cet avis au JORT.

Cet avis a été publié au journal «la Presse» du 25/11/2021.

2021R02905FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé rédigé par Maître Slama Samir Avocat demeurant à l'avenue Farhat Hached Sahline, légalisé à la mairie de Sahline en date du 15/11/2021 et enregistré à la recette de Sahline le 22/11/2021, Mr Boubakar Fakraoui titulaire de la CIN n°07543524 vend à Mme Zohra Jamaaoui titulaire de la CIN n°07527081 le fonds de Commerce dont l'activité consiste en une Pizzeria et toutes activités similaires, demeurant à Avenue Taib Mhiri Sahline.

Les oppositions doivent parvenir dans les 20 jours qui suivront l'avis qui sera publié au journal officiel chez l'acquéreur dont l'adresse est indiquée plus haut.

2021S01306FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 8/10/2021 enregistré le 5/11/2021 sous le n°21202426 (reçu n°M044684) à la recette des finances route Elain Sfax, les héritiers de Mme Douja Bouhamed CIN n°01293044, MF : 923278N k; IU 1616343A, ont vendu à Mme Wafa Ben Meftah CIN n°08162220, demeurant à Route Menzel Chaker km 6 Sfax, la totalité du fonds de commerce exploité au local sis à Route Menzel Chaker km4 Markez Elhajjem Sfax destiné à la vente du carburant et les pièces de rechange des motocycles et vélos avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Toutes les oppositions seront reçues, dans les délais légaux, entre les mains de Maître Rafaa Ayedi Avocat à la cour de cassation demeurant au 13 Avenue Farhat Hached Sfax 3000, dépassant ce délai, toutes les oppositions seront rejetées.

Une annonce de cette vente a été publiée au journal Echourouk du 18/11/2021.

2021X01378FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 3/11/2021 enregistré à la recette des finances route de Tunis en date du 8/11/2021 selon le reçu n°M076647 enregistrement numéro 21203481 Monsieur Salem Ben Mahmoud Guidera nommé Mhathbi titulaire de la carte d'identité nationale n°01144295 a vendu à Monsieur Ahmed Ben Salem Guidara nommé Mhathbi titulaire de la carte d'identité nationale n° 05371266 la totalité du fonds de commerce de la Boucherie nommé «Boucherie Ahmed» dans le local situé à route de Habana Markez Hdigi km 4 Sfax.

Les oppositions seront acceptées dans les 20 jours suivant au Bureau de Maître Khaled Chaari situé Immeuble El Manar Esc. A, 1er étage bureau n" 66 Sfax. Ce ci et publié au journal Echourouk le 23/11/2021.

2021X01380FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé rédigé par maître Lassaad Fourati du 29/10/2021 enregistré à la recette des finances Gremda Sfax le 01/11/2021 quittance n°M074167 enregistrement n°21202503, madame Houria Dammak, cin n°01117884 pour son compte et pour le compte de son fils

Mahmoud, Haj Kacem cin n°05368993, Mr. Yassine Haj Kacem cin n°053880373 et Mme. Mouna Haj Kacem cin n° 05368992 ont vendu à la société CMH, RNE n°1182074L, la totalité du fonds de commerce revenant au défunt Mohamed Haj Kacem, pour l'activité relative à la ferronnerie artistique RNE n°0144436X.

Pour toute opposition dans le délai de vingt jours à partir de la publication du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne s'adresser à madame Houria Dammak, demeurant rue Mohamed Lahiani n°20 Gremda Sfax.

Cet avis a été publié aux Journaux Assbeh et le Temps du 13/11/2021.

2021X01383FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé rédigé par Maître Yassine Younsi, Avocat à la cour d'appel, son étude sis à Tunis en date du 10/11/2021 et enregistré à la recette des finances cité Administrative, Ariana sous numéros 21205926 et selon quittance n°M102986 Mr. Mourad Goudwar sis au 8 rue Ennadhour Borj Louzir Ariana a vendu avec toutes les garanties du fait et de droit, l'ensemble d'un fonds de commerce avec tous ses éléments incorporels exception faite des éléments corporels, exploité dans toutes les activités du commerce, au profit de Safa Ghazouani dont ces caractéristiques indiquées ci-après

- Adresse du local d'exploitation du fonds de commerce vendu : Avenue Hédi Khafcha façade SNT rez-de-chaussée Ariana

- Prix de vente : Vingt et un mille dinars (21000 dinars)

- Domicile élu pour réception des oppositions des créanciers : Etude du Maître Younssi Yassine sis au 4 rue de Malta Essaghira Tunis.

Délai de réception des oppositions : Vingt jours (20j) dès l'insertion de ce communiqué publicitaire de vente dans le Journal Officiel de la République Tunisienne (JORT).

Ce communiqué publicitaire de vente a fait l'objet d'une Publication aussi dans le Journal Quotidien Essahafa qui sera publié le 27 Novembre 2021.

2021402873FCCC2

Don d'un fonds de commerce

Suivant acte notarié du 15/11/2021 «établi par le notaire Maître Abdelhmid Saaidani a cédé à titre de donation la vente d'un fonds de commerce nue propriété Mr Hamadi Ben Abdallah Wertatani à son fils Abdallah Ben Hamadi Wertani la totalité du fonds de commerce son activité commerce de quincaillerie et verrerie sis à Rue de l'environnement Manzel Jmil Bizerte avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Toute opposition sera recevable auprès du bénéficiaire de donation Mr Abdallah Ben Hamadi Wertani Rue Mosquée Jebli Manzel Jmil.

Cet avis a été publié sur le journal le Quotidien le 27/11/2021.

2021402874FCCC2

Renonce d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances Nabeul avenue de France sous n°21203754 le 5/11/2021 M.Sami Zayani (CIN 05128985), Mme Raoudha Zayani (CIN 01808747) et Mme Kaouther Zayani (CIN 05102127) ont renoncé au profit de M. Sofyane Zayani (CIN 01814908) à la propriété du fonds de commerce exploité au local sis à avenue Hédi Chaker Nabeul. Les oppositions se feraient à l'adresse de M.Sami Zayani sise à la rue de l'indépendance n°13 Nabeul dans un délai de vingt jours à partir de la publication de cet avis au JORT. Le présent avis a été publié au journal Le Quotidien du 20-11-2021.

2021402887FCCC2

Location gérance libre

Fin de location du fonds de commerce du Golf Flamingo Monastir

Il a été mis fin le 1 novembre 2021 à la location du fonds de commerce du Golf Flamingo Monastir objet du contrat de location enregistré à la recette des finances Monastir en date du 9 octobre 2009 sous le n° 09304774 et l'avenant dudit contrat et enregistré à la recette des finances Monastir en date du 23 mai 2018 sous le n°18303019, signés entre la Société Tunisienne de Développement du Golf, IU : 038244W, 10 Rue Pierre de Coubertin 1001 Tunis - et la Société d'Etudes et de Développement de Sousse Nord I.U : 001801G, Port Elkantaoui Hammam Sousse.

La mise en fin à la location du Fonds de commerce du Golf Flamingo Monastir à la Société d'Etudes et de Développement de Sousse Nord a été constatée par procès-verbal de l'huissier notaire à la cour d'appel de Monastir Maître Riadh Jebri sous le n°17497 du 01 novembre 2021.

Le présent avis de la fin de la location est publié conformément à l'article 231 du code de commerce aux journaux Echourouk et le Quotidien le 24 novembre 2021.

2021R02899FCCC3

Location d'un fonds de commerce (Gérance libre)

En vertu d'un contrat de vente d'un fonds de commerce signé à la municipalité de Sahloul Ghrabi le 4/11/2021, enregistré à la recette des finances de Sousse le 4/11/2021 sous n°21302366, quittance n°M0042826, la Société «Mirum Waffles», Suarl, a loué à Mr Ibaa Ben Mokhtar Alaimi, demeurant à Rue El Khaïma Sidi Massaoud Hiboun Mahdia,la totalité du Fonds de Commerce du local, sis à n°20 avenue Imam Moslem Khézama Ouest Sousse, avec leurs éléments corporels et incorporels. Les oppositions se font entre les mains du locataire Mr Ibaa Alaimi au local concerné, dans un délai de 20 jours de l'apparition de cette annonce au JORT.

Cet avis a été publié au journal «Echourouk » du 21/11/2021.

2021S01302FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Par acte sous seing, privé enregistré à la recette des finances Kerkennah Sfax le 29/9/2021 sous le numéro 21300803 quittance n°M014649 Fairouz Bent Hsouna Dami épouse Mohamed Naceur Saadallah a loué à Abdelkarim Ben Ali Ben Amor le fonds de commerce sis à Aouled Yanegue route zone touristique prés de l'école primaire Aouled Yanegue Kerkennah Sfax. Par contrat de location du

bailleur Mohamed Naceur Saadallah égalisé le 15 et 19 mars 2018 à partir du 01/10/2021 jusqu'au 30/9/2022 renouvelable.

Cette location a été publiée au Journal Elchourouk le 25/11/2021.

2021X01377FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

PV de constitution du syndicat

Résidence Youcef Bouraoui Rue Colonel Garnaoui Khzema

En vertu du procès-verbal en date du 24 octobre 2021, le comité s'est mis d'accord pour la constitution d'un bureau syndical pour la résidence Youcef Bouraoui

Mme Berriri Ihsen : Président de Syndic

Mme Mariem Attia Klay : Trésorière.

2021S01229APSF1

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente aux enchères publiques

Le saisissant : La Banque internationale Arabe de Tunisie «BIAT» en la personne de son représentant légal, société anonyme, Identifiant unique au registre national des entreprises 000110F, sise au 70-72 Avenue Habib Bourguiba 1002 Tunis.

Le saisi : Makrem Ben Madhi demeurant à Diar Hajjaj Korba.

Avocat poursuivant : Maître Dorra Fazaa, avocat auprès de la cour de cassation, MF : 000/P/A/795246N, demeurant au 11 avenue Habib Thameur troisième étage cabinet 3.2 Tunis.

Le bien à vendre :

Les 221 parts indivises de la propriété dénommée annajah 148 objet du titre foncier 612378 Nabeul constituent une parcelle de terrain constructible de forme rectangulaire jouxtant quelques bâtiments en cours de construction d'une superficie égale à 221 mètres carrés; la route menant à la propriété est goudronnée et d'une largeur égale à 12 mètres; le coté sud de la propriété est limitrophe à la route; le coté nord et le coté est jouxtent les bâtiments avoisinants et à l'ouest se trouvent une maison en cours de construction et un terrain non bâti, la propriété se trouve à Kelibia route de Azmour; Gouvernorat de Nabeul ; zone diar al Hajjej.

Mise à prix : Soixante cinq mille quatre cent soixante dix dinars (65.470, 000DT) frais en sus.

Date et lieu de la vente : le mercredi 29 décembre 2021 à partir de 9 heures devant la chambre des criées auprès du tribunal de première instance de Nabeul sis à l'avenue Tayeb Mhiri.

Visite de l'immeuble : Chaque jour de 8 h du matin à 18 h.

La participation aux enchères se fait par le biais d'un avocat après avoir consigné le 1/3 de la mise à prix ou avoir produit un chèque certifié ou donné une garantie bancaire irrévocable du même montant.

Les étrangers doivent en outre obtenir la licence du gouverneur.

2021T01139VEPA1

Vente aux enchères publiques d'un Immeuble

Suite à une saisie immobilière

Cabinet Maître Jamoussi Mohamed Sofiène

Avocat

44, Avenue Habib Bourguiba 3000 Sfax

Tel : 74.220.096

Fax : 74.201.001

Le poursuivant : L'Arab Tunisian Bank, société anonyme représentée par son directeur général, inscrite au registre de commerce auprès du Tribunal de 1ère instance de Tunis sous le n°B167001997 dont le siège social est situé à 9 Rue Hédi Nouira Tunis, demeurant à l'Avenue Habib Bourguiba Sfax, son domicile à l'étude de son Avocat Maître Mohamed Sofiène Jamoussi, 44 Avenue Habib Bourguiba Immeuble Athos Sfax 3000.

Le saisi : Mr Abdelhafidh Ben Youssef Ben Aouicha (débiteur - hypothécaire) ouvrier, titulaire de la CIN n°1259144, y demeurant Route de Teniour Km 1.5 Rue 256 n°1 Sfax.

Avocat poursuivant : Maître Mohamed Sofiène Jamoussi, Avocat, 44 Avenue Habib Bourguiba Sfax 3000.

Immeuble Saisi et mis en vente : Suite d'une saisie Immobilière faite par huissier notaire Mimoun Moala sous le n°29524 le 17/6/2021 sur la totalité de la propriété sise Route de Teniour Km 9 Sfax à gauche en arrivant à travers d'une rue de longueur 900 m de la route principale, représentante d'une parcelle de terrain clôturée de tous les cotés de superficie est de 1496 m², où existe une villa style ancien qui se compose d'un salon, 2 chambres, cuisine, salle de bain, 2 halls et 2 vérandas et existe aussi du coté Est construction sous forme d'un local non achevé attenant à la villa plafond dalle, sol cimenté de superficie totale construite est de 357 m² environ.

Du coté Est existe un studio, plafond dalle qui contient une chambre, hall, salle de bain et cuisine de superficie totale est de 84 m² environ.

Les limites de cette propriété du coté Sud Jarboui de l'est Fathi Sbaii, du Nord Rue dont son entrée et de l'ouest Sàlen Ayyoub.

Mise à prix : est fixée à trois cent quarante cinq milles dinars (345.000.000D) après réduction du prix de 40% auxquels s'ajoutent (les frais fixés par le tribunal à 3.843.845 Dinars outre les frais qui seront fixés le jour de l'audience.

Date et lieu de l'adjudication : aura lieu le lundi le 20 décembre 2021 à partir de 9h du matin et suivant à la salle des criées du Tribunal de première instance de Sfax1, sise Rue Abou Kacem Echhebi Sfax.

Visite de l'immeuble : La visite est possible tous les jours de la semaine, suivant l'horaire administratif.

Toute personne voulant participer aux enchères, doit consigner le 1/3 du montant de la mise à prix qui est de 115.000.000 Dinars par l'Intermédiaire d'un avocat et pour les étrangers doivent être munis de l'autorisation de Mr. le gouverneur compétent.

Et pour de plus amples informations contacter l'étude de l'avocat poursuivant ou le greffe du tribunal de première instance de Sfax où est déposé le cahier des charges.

2021X01382VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Tarek Lahmaier

Avocat près la cour d'appel

106 Bis rue de Palestine 1002 Tunis

Tel : 71.801.300

Fax : 71.783.701

Matricule fiscal : 1409999/G/A/P

Poursuivant : Tunisian Saudi Bank «TSB» (auparavant Stusid Bank) (S.A) représentée par son Directeur Général, ayant son siège social 32, rue Hédi Karray Tunis.

Partie saisie : Fethia Nasfi titulaire de la CIN numéro 03353621 demeurant rue de la violette Teboulbou Gabès.

Avocat poursuivant : Maître Tarek Lahmaier avocat près la cour d'appel 106 bis rue de Palestine 1002 Tunis.

Description des immeubles à vendre :

Immeuble objet du T.F 80912 Tunis dénommé «Wafa 79» d'une superficie de 28 m² sis au 1er étage de l'immeuble à étages Galaxy 2000 angle rue d'Irak et rue Sadrabaâl et angle rue El Jazar et rue Palestine consistant en un local commercial vide et non exploité depuis.

Immeuble objet du T.F 80913 Tunis dénommé «Wafa 80» d'une superficie de 29 m² sis au 1er étage de l'immeuble à étages Galaxy 2000 angle rue d'Irak et rue Sadrabaâl et angle rue El Jazar et rue Palestine consistant en un local commercial vide et non exploité depuis.

Immeuble objet du T.F 80924 Tunis dénommé «Wafa 91» d'une superficie de 29 m² sis au 1er étage de l'immeuble à étages Galaxy 2000 angle rue d'Irak et rue Sadrabaâl et angle rue El Jazar et rue Palestine consistant en un local commercial vide et non exploité depuis.

Immeuble objet du T.F 80925 Tunis dénommé «Wafa 92» d'une superficie de 28 m² sis au 1er étage de l'immeuble à étages Galaxy 2000 angle rue d'Irak et rue Sadrabaâl et angle rue El Jazar et rue Palestine consistant en un local commercial vide et non exploité depuis.

Mise à prix :

Immeuble objet du T.F 80912 Tunis (79.557,604 DT)

Immeuble objet du T.F 80913 Tunis (82.398,947 DT)

Immeuble objet du T.F 80924 Tunis (82.398,947 DT)

Immeuble objet du T.F 80925 Tunis (79.557,604 DT) outre les frais de poursuite taxés par le tribunal.

Date et lieu de la vente : Mardi (28 décembre 2021) devant la chambre des criées du tribunal de première Instance de Tunis à partir de 9H du matin.

La visite des lieux : Toute la journée sur les lieux et pour de plus amples renseignements s'adresser à l'étude de l'avocat poursuivant ou prendre connaissance du cahier des charges déposé au greffe du tribunal.

Observation : Toute personne voulant participer aux enchères et par la voie d'un avocat, doit consigner le 1/3 de la mise à prix ou bien présenter un chèque certifié ou une caution bancaire irrévocable; les étrangers doivent être munis d'une autorisation préalable exigée par la loi.

2021402842VEPA1

Vente aux enchères publiques

Cabinet Maître Mohamed Kemicha

Avocat à la cour de cassation

Rue Taieb Mehiri n°1 Kairouan

Tél : 77 23 85 01

Fax : 77 23 82 13

Email : m.kemicha@hotmail.fr

A partir de neuf heures du matin, le jeudi, trente décembre l'an deux mille vingt un (30/12/2021), une adjudication du bien immobilier décrit ci-dessous aura lieu à la direction des ventes immobilières du tribunal de première instance de Béja, à son siège à Béja, conformément aux conditions énoncées ci-dessous :

1/ Le créancier saisissant : Al Baraka Bank Tunisie, en la personne de son représentant légal, société anonyme inscrite au registre de commerce du tribunal de première instance de Tunis sous le n°B137451996, identifiant fiscal n°FPM 031041, siège social à 88 Avenue Hédi Chaker Tunis, ayant élu adresse de notification à l'étude de Maitre Mohamed Kemicha, avocat à la cour de cassation, sise à Rue Taieb Mehiri N°01 - Kairouan.

2/ Le débiteur saisi : Héla Bent Hédi Ben Mohamed Chatti, de nationalité tunisienne, née à Tunis le 26/9/1978, domiciliée à Ferme Chatti à Naassen Ben Arous, titulaire de la carte d'identité nationale n°07058965, ayant élu adresse de notification à l'étude de Maître Othman Chakroun, avocat à la cour de cassation, de la société Avocats - conseillers Unis, en la personne de son représentant légal, son siège social à rue 8002 Imm. Espace Tunis - Esc. A- Etage 5 Mont plaisir Tunis, en vertu d'un acte de désignation de lieu de notification émis par elle le 24/7/2015 en vertu de l'exploit n°174223 dressé par Mohamed Mejri, huissier de justice à Ariana.

3/ L'avocat poursuivant : Maître Mohamed Kemicha, avocat à la cour de cassation, cabinet sis à Rue Taieb Mehiri n°01-Kairouan - identifiant fiscal N°000/P/A/76S060N.

4/ Le bien immobilier objet de la vente : Toutes les parts dans l'indivision à la propriété du débiteur saisi, objet du titre foncier n°14641 Béja, nommé "AMAL II" de valeur de deux cent vingt-deux mille cinq cent quarante-huit virgule 375 parts (222548,375 parts) du morcellement total en cinq cent huit mille six cent quatre-vingt-deux parts (508682 parts). Cet immeuble représente la parcelle n°81 de type agricole sise à Skhira de la délégation de Testour gouvernorat de Béja, qui est à sa propriété selon la référence de l'immatriculation du 22/5/2006 (Dépôt : Béja - Volume : 56 - N°522) et numéro du titre 12/99522.

Ce bien immobilier est sans électricité ni eau potable. Situé loin des agglomérations urbaine. Il ne

comporte ni arbres ni constructions. Il est exploité dans les cultures saisonnières pluviales en particulier les céréales. La superficie labourées est de 32ha et 90a c'est-à-dire plus 65 % de la superficie totale, et l'autre parcelle qui n'est pas labourée est d'une superficie de 17ha 96a 82ca c'est-à-dire plus 35 % de la superficie totale. Il est borné du nord par les parcelles n°89-90-91et92 du plan d'arpentage de Skhira -Lettre I, du sud par le titre foncier n°12035 Béja, de l'est par une route et de l'ouest par les parcelles N°86-82 et 113 du plan d'arpentage de Skhira -Lettre I.

5/ La mise à prix : La valeur de ce bien immobilier objet de l'adjudication est estimée à cent onze mille deux cent soixante-quatorze dinars (111.274,000 dinars). Cette valeur est le montant de l'ouverture.

6/ Visite : Le bien immobilier peut être visité aux horaires administratifs.

Pour plus d'informations, contactez l'étude de l'avocat poursuivant Maître Mohamed Kemicha, à Rue Taieb Mehiri n°01 - Kairouan, ou le greffe du tribunal de première instance de Béja, où il est déposé le cahier des charges.

La surenchère ne peut être faite qu'à travers un avocat et toute personne souhaitant acheter doit mettre en caution le tiers du prix d'ouverture, ou fournir un chèque bancaire certifié ou une garantie bancaire.

2021402876VEPA1

Avis aux créanciers

Avis d'ouverture de Distribution des Deniers

Tribunal de Première Instance Sousse 2

Le juge chargé du règlement des ordres et des distributions des deniers

Affaire numéro 115

Suite à la décision de Madame Asma Hichri, Juge chargée de la distribution des deniers et de l'ordre des créanciers au Tribunal de Première Instance de Sousse 2, en date du 11/10/2021, il a été ordonner l'ouverture de la procédure de distribution provenant d'adjudication de l'immeuble immatriculé appartenant au débiteur saisi d'une somme de cent dix milles deux cent dinars (110.200.000 DT) suite à la requête d'ordre présentée par Maître Hatem Doura au nom de son mandant Mohamed Amine Ben Hbib Hatmeni demeurant à Knaies, Msaken Sousse, élisant son domicile à son étude sis à route de Tunis Khézema Ouest 4071 immeuble Badr, Bloc B, 4ème étage.

A l'encontre de :

Débiteur saisi : Foued Zorgatti, demeurant à rue el Salem n°17 Msaken Sousse.

Créancier inscrit : La Banque internationale arabe de Tunisie BIAT domiciliée à sa direction régionale à Sousse.

Créanciers ayant formulés opposition :

1- Anis Azzi domicilié à Monastir, élisant son domicile au bureau de Maître Lamia Chaouech sis à rue El Yassamin n°3, immeuble soprilam 4ème étage Sousse.

2- Rached Ben Ahmed Ajroud élisant son domicile au bureau de Maître Abelbasset Ben Meriem sis à route principale n°1 immeuble Zoubeir Baya Msaken.

3- Recette des finances sis à avenue Farhat Hached Msaken.

Après consignation du produit de vente selon reçu n°025862M en date du 28/6/2021 d'un montant de cent dix milles deux cent dinars (110.200.000DT).

Suite au jugement d'adjudication n°833 en date du 5/4/2021 rendu par le Tribunal de Première Instance de Sousse 2 et en application de l'article 475 du code de procédure civile et commerciale.

Nous Asma Hichri Juge Chargée de la distribution des deniers et de l'ordre des créanciers, ordonnant la publication du présent au J.O.R.T.

Tout créancier qui entend participer à la distribution des deniers doit à peine de forclusion présenter une demande de collocation et produire ses titres de créance au greffe du Tribunal et les privilèges de la créance, par l'intermédiaire d'un Avocat dont il élit domicile à son étude.

Cet avis a été dressé en application des dispositions des articles 466-468 du code de procédure civile et commerciale.

2021S01303VEPA2

Faillite de la société MIRVERRE S.A.R.L

Identifiant Unique : 1116694P

En vertu de jugement rendu par le tribunal de première instance de Sfax 2 sous le n°107 en date du 21 octobre 2021, la société Mirverre sise Route Gremda km 9, Kassas Marché des voitures Immeuble MILADI Sfax, a été déclarée en faillite,

Le tribunal a fixé la date de cessation de paiement le 23 octobre 2019 et a désigné Mme Azza Jobnouni juge commissaire et Mr Iyadh Sellami syndic de la faillite.

Les créanciers doivent produire leurs créances avec un tableau détaillé au syndic de la faillite sis Route de l'Aéroport km 0.5-Imm Abdelaziz App.205 - Sfax 3003 Téléphone fax. 74 461 440.

2021X01379VEPA2

Dissolution anticipée

SOCIETE INDUSTRIELLE DE COMPOUNDS ET SACHETS "PLASTICOM"

SARL au capital de 150.000 dinars

Siège social : Route de Gabès Km, 3 Sfax

MF : 36420K

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaires en dote du 30/10/2021 enregistré à Sfax à la recette d'enregistrement des actes de sociétés le 5/11/2021 quittance n°M006430 enregistrement n°21505996 dont un exemplaire a été déposé au registre national des entreprises à Sfax en date du 18/11/2021 sous le dossier numéro 2021110467, il a été décidé la dissolution anticipée de la Société PLASTICOM et la désignation de monsieur Ahmed Ben Ayed en qualité de liquidateur.

Les créanciers sont invités à déposer leurs états de créances entre les mains du liquidateur au siège social de la société sis à Route de Gabès km 3 passage elmakteb Sfax dans un délai de 30 jours à compter de la date de la parution du présent avis au Journal Officiel de La République Tunisienne.

2021X01384VEPA2

Clôture de Faillite

Société Nouvelle de Confection de luxe «SNCL»

R.C : B2611422004

En vertu du jugement n°41 rendu par le tribunal de première instance de Manouba le 16/11/2021, il a été décidé la clôture de la Faillite de la Société Nouvelle de Confection de luxe "SNCL" domiciliée au 35 rue du Bois zone industrielle Douar Hicher Mannouba déclarée en faillite suivant jugement n°89 rendu par la chambre du règlement judiciaire du tribunal de première instance de Manouba en date de 8/4/2013 vu l'insuffisance d'actif avec les conséquences juridiques qui en résultent.

2021402888VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Assemblée générale extraordinaire

Société Farrah et Compagnie (SOFACO)

Société anonyme

Au capital 2.005.660 Dinars

Siège social : Henchir Bou Teffeha / zone industrielle -9000- Béja

Identification unique au Registre National des Entreprises : N°1626831 S

Mesdames et messieurs les actionnaires de la société Farrah et compagnie SOFACO sont invités à l'assemblée générale extraordinaire qui se déroulera le 13 décembre 2021 au siège social de la société situé à la zone industrielle de Béja Henchir Bouteffeha; et ce pour traiter de l'ordre du jour suivant :

1/ Approbation d'augmentation du capital.

Les actionnaires vont délibérer sur l'ordre du jour selon les règles du code des sociétés commerciales et celles des statuts.

Une copie a été déposée auprès du Registre National des Entreprises à Béja le 23 novembre 2021 sous le numéro 20211113619.

2021T01134SANB3

Convocation de l'assemblée générale extraordinaire

Newrest Retail SA

IU : 804833F

Le conseil d'administration de la société a l'honneur de convoquer le commissaire aux comptes et tous les actionnaires en assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le 24 décembre 2021 à 9h au siège social sis à la Rue de l'Ile de Rhodes, 1053 Les Jardins du Lac, Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Ratification des modalités et des délais de convocation de la présente assemblée générale extraordinaire

2. Continuité de l'activité de la société

3. Mise en conformité des statuts avec la règlementation en vigueur

4. Pouvoirs en vue des formalités

2021T01136SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société Tunisienne des Filtres «MISFAT»

Société anonyme

Au capital de 28.534.580 Dinars

Siège social : Zone Industrielle Jedeida - 1124

Identifiant Unique et Matricule Fiscal : 0554190A

CNSS : 63.057/07

Les actionnaires de la Société Tunisienne des Filtres -MISFAT -, sont invités à assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire de leur société, qui se tiendra le mardi 21 décembre 2021 à 10h à l'immeuble AL BADR (4ème étage) sis rue Lac Mâlaren, les Berges du Lac - 1053 Tunis, et ce en vue de délibérer l'ordre du jour suivant :

1- Distribution des dividendes.

2- Pouvoirs pour formalités.

2021R02885SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Univers Participations SICAF

Société anonyme : Société d'investissement

A capital fixe au capital social de 500 000 Dinars

Siège social : C/O BTK- 10 bis, avenue Mohamed V - 1001 Tunis

M.F : 0846838 R/M/N/000

RNE : B139172003

Les actionnaires de la société Univers Participations SICAF, filiale de la BTK, sont convoqués en assemblée générale extraordinaire, qui se tiendra vendredi 17 décembre 2021 à 10h au siège social de la société, sis au 10 bis avenue Mohamed V-1001 Tunis, immeuble BTK, et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Modification de la dénomination de la société.

2. Changement de l'objet social de la société Univers Participations SICAF.

3. Modification de l'article 2 et 3 et la mise à jour des statuts.

4. Pouvoir pour formalités.

2021R02887SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

STMCI

Société Tunisienne de Maintenance et de Construction Industrielle

S.A au capital de 10.000.000 DT

Siège social : Zone Industrielle Gabès

Code RNE : 1278479 G

CNSS : 213845-57

Les actionnaires de la Société Tunisienne de Maintenance et de Construction Industrielle sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le lundi 20 décembre 2021 à 10 h au Club des cadres du GCT, Mtorech plage - Gabès, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Entérinement du retard de la réunion de l'A.G.O 2020

- Lecture du rapport de gestion pour l'année 2020

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2020 (Rapport général et rapport spécial)

- L'approbation du rapport du Conseil d'Administration et des états financiers pour l'année 2020

- L'approbation des conventions réglementées régies par l'article 200 du code des sociétés commerciales

- Quitus au Directeur général pour sa gestion relative à l'exercice 2020

- Quitus aux administrateurs pour leur gestion relative à l'exercice 2020

- Affectation du résultat de l'exercice 2020

- Fixation des jetons de présence pour les membres du conseil d'administration pour l'exercice 2020

Remarque : Tous les documents relatifs à l'assemblée générale ordinaire sont tenus à la disposition des actionnaires au siège social de la société durant le délai légal.

2021R02894SANB3

Convocation des actionnaires à une assemblée générale ordinaire

SOCIETE INDUSTRIELLE DE TRANSFORMATION DE PAPIERS EMBALLAGES ET CARTONNAGES «SITPEC»

S.A. au capital de 5354 900,000 dinars

Siège social : Avenue Hédi Ouali

8050 Hammamet

Identifiant Unique RNE : 0022926K

MF : 0022926K

Le Conseil d'Administration de la Société Industrielle de transformation de Papiers emballages et Cartonnages «SITPEC SA» Convoque les actionnaires à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le trente décembre deux mille vint et un (30/12/2021) à onze heures (11H) et suivants à son Siège Social à l'Avenue Hédi Ouali 8050, Hammamet à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Examen et régularisation de la situation née de la convocation et la tenue de l'assemblée ordinaire du 26 février 2020.

2) Délibération et vote sur la tenue tardive des assemblées générales ordinaire statuant sur les comptes des exercices 2016 - 2017 - 2018.

3) Délibération et Approbation des comptes de l'exercice 2016.

4) Délibération et Approbation des comptes de l'exercice 2017.

5) Délibération et Approbation des comptes de l'exercice 2018.

6) Approbation des conventions 2016.

7) Approbation des conventions 2017.

8) Approbation des conventions 2018.

9) Quitus des Administrateurs 2016.

10) Quitus des Administrateurs 2017.

11) Quitus aux Administrateurs 2018.

12) Affectation des résultats 2016.

13) Affectation des résultats 2017.

14) Affectation des résultats 2018.

15) Régularisation des mandats des membres du Conseil d'Administration 2019 - 2020 et 2021.

16) Régularisation des mandats des commissaires aux comptes 2019 - 2020 et 2021.

17) Pouvoirs et formalités.

Les textes des résolutions proposées ainsi que les rapports de gestion, les rapports du commissaire aux comptes et les états financiers sont mis à la disposition des actionnaires au siège social conformément à l'article 280 CSC.

2021R02903SANB3

Convocation des actionnaires à une assemblée générale ordinaire

SOCIETE INDUSTRIELLE DE TRANSFORMATION DE PAPIERS EMBALLAGES ET CARTONNAGES «SITPEC»

S.A au capital de 5 354 900,000 dinars

Siège social : Avenue Hédi Ouali

8050 Hammamet

Identifiant Unique RNE : 0022926K

MF : 0022926K

Le Conseil d'Administration de la Société Industrielle de transformation de Papiers emballages et Cartonnages «SITPEC SA» Convoque les actionnaires à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le trente décembre deux mille vint et un (30/12/2021) à quinze Heures (15H) et suivants à son siège social à l'Avenue Hédi Ouali 8050, Hammamet à l'effet de délibérer de l'ordre du jour suivant :

1) Délibération et vote sur la tenue tardive des assemblées générales ordinaire statuant sur les comptes des exercices 2019 et 2020.

2) Délibération et Approbation des comptes de l'exercice 2019.

3) Délibération et Approbation des comptes de l'exercice 2020.

4) Approbation des conventions 2019.

5) Approbation des conventions 2020.

6) Quitus des Administrateurs 2019.

7) Quitus des Administrateurs 2020.

8) Affectation des résultats 2019.

9) Affectation des résultats 2020.

10) Pouvoirs et Formalités.

Les textes des résolutions proposées ainsi que les rapports de gestion, les rapports du commissaire aux comptes et les états financiers sont mis à la disposition des actionnaires au siège social conformément à l'article 280 CSC.

2021R02904SANB3

Report de la date de l'assemblée générale ordinaire

Société d'Etudes et de Développement de Sousse Nord

Société anonyme

Au capital de : 6.500.000 DT

Registre de commerce : B1101441997

Matricule Fiscal : 001801GAM000

Siège social : 4089 Port El Kantaoui Hammam Sousse

La Société d'Etudes et de Développement de Sousse Nord informe ses actionnaires que le conseil d'administration tenu le 17 novembre 2021, a décidé le report de tenue de l'assemblée générale ordinaire initialement prévue pour le 17 novembre 2021, à la date du 29 décembre 2021 à 12H au siège de la Société, 4089 Port El Kantaoui, Hammam Sousse et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2020.

2. Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2020.

3. Approbation du rapport du Conseil d'Administration et des états financiers de la Société arrêtés au 31décembre 2020.

4. Lecture du rapport du Conseil d'Administration du Groupe Société Sousse Nord relatif à l'exercice 2020.

5. Lecture du rapport du commissaire aux comptes du groupe Société Sousse Nord relatif à l'exercice 2020.

6. Approbation du rapport du Conseil d'Administration et des états financiers consolidés de la Société arrêtés au 31 décembre 2020.

7. Quitus aux Administrateurs.

8. Affectation des résultats de l'exercice 2020.

9. Renouvellement du mandat de commissaire aux comptes pour les exercices 2021 - 2022 et 2023.

10. Fixation du montant des jetons de présence.

11. Fixation de la rémunération des membres du comité permanent d'audit.

2021S01304SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société El Kantaoui de Développement du Tourisme de Golf

Société anonyme

Au capital de : 6.000.000 DT

Registre de commerce : B91163212009

Matricule fiscal : 1120886A/A/M/000

Siège social : 4089 Port El Kantaoui Hammam Sousse

Messieurs les actionnaires de société El Kantaoui de développement du tourisme de Golf sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le jeudi 23 décembre 2021 à 10H au siège de la société, 4089 Port El Kantaoui, Hammam Sousse et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2020.

2. Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2020.

3. Approbation du rapport du Conseil d'Administration et des états financiers de la Société arrêtés au 31décembre 2020.

4. Renouvellement du mandat de la composition du conseil d'administration pour les années 2021 - 2022 et 2023.

5. Renouvellement du mandat de commissaire aux comptes pour les exercices 2021 - 2022 et 2023.

6. Quitus aux Administrateurs.

7. Affectation des résultats de l'exercice 2020.

2021S01305SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société d'Etudes et de Développement de HERGLA

Société anonyme

Au capital de : 3.000.000 DT

Siège social : 4089 Port El Kantaoui Hammam Sousse

Registre de commerce : B15982003

Matricule Fiscal n° : 028468 F/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la Société d'Etudes et de Développement de HERGLA sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le jeudi 23 décembre 2021 à 12H au siège de la société, 4089 Port El Kantaoui, Hammam Sousse et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du conseil d'administration de l'exercice 2020.

2. Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2020.

3. Approbation du rapport du conseil d'administration et des états financiers arrêtés au 31/12/2020.

4. Quitus aux administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2020.

5. Affectation des résultats de l'exercice 2020.

2021S01307SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Polyclinique ERRACHID

SA au capital de 4.450.000 dinars

Siège social : Route de l'Afrane km 3 - Sfax

Identifiant Unique : 1016647A

Le conseil d'administration réuni le 15 juin 2021, invite les actionnaires de la société anonyme Polyclinique ERRACHID à une assemblée générale extraordinaire, au siège social de la société le 22 décembre 2021 à 17h30 à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du conseil d'administration

2. Lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes

3. Approbation des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes

4. Augmentation du capital social avec suppression des droits préférentiels de souscription selon l'article 300 du code des sociétés commerciales

5. Mise à jour de l'article 6 des statuts

6. Questions diverses.

2021X01341SANB3

Convocation à l'AGO

POLYCLINIQUE L'EXCELLENCE

S.A au capital de 9. 960.000 dinars

Adresse : Avenue Taieb Mhiri - 5100 - Mahdia

IU : 1165339V

Les actionnaires de la Société Polyclinique l'Excellence - Société anonyme au capital de 9.960.000 dinars sis à Avenue Taieb Mhiri - 5100 - Mahdia, sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le dimanche 26 décembre 2021 à 10h à l'Hôtel Mahdia Palace en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. L'approbation du rapport réalisé par un expert et de la réévaluation de l'immeuble.

2. Attribution du pouvoir pour l'exécution des procédures juridiques nécessaires

3. Questions diverses.

Le conseil d'administration de la société informe les actionnaires que tous les documents, nécessaires pour leur permettre de se prononcer en connaissance de cause seront mis à leurs dispositions au siège de la société quinze jours avant la date prévue pour la tenue de l'assemblée.

2021X01385SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

POLYCLINIQUE L'EXCELLENCE

S.A. au capital de 9.960.000 dinars

Adresse : Avenue Taieb Mhiri - 5100 - Mahdia

IU : 1165339V

Les actionnaires de la Polyclinique l'Excellence - Société Anonyme au

capital de 9.960.000 dinars, sise à Avenue Taieb Mhiri - 5100 - Mahdia, sont invités à assister à l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le dimanche 26 décembre 2021 à 11 h à l'Hôtel Mahdia Palace en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Augmenter le capital en numéraire

2- Déléguer les pouvoirs au conseil d'administration pour la réalisation de l'augmentation capital.

3- Autres questions

4- Délégation des procédures.

Le conseil d'administration de la société informe les actionnaires que tous les documents, nécessaires pour leur permettre de se prononcer en connaissance de cause, seront mis à leurs dispositions au siège de la société quinze jours avant la date prévue pour la tenue de l'assemblée.

2021X01386SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

INNOVA MEDIAS

Société anonyme

Au capital de 500.000 dinars

Siège social : 45, Avenue du Japon, Immeuble Le 45, Montplaisir 1073 Tunis

Identifiant unique : 1356161/Y/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la société «INNOVA MEDIAS », sont convoqués en assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le 24 décembre 2021 à 11 heures au siège social de la Société, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du commissaire aux comptes relatifs à l'augmentation de capital social,

- Augmentation de capital de la société,

- Pouvoir au Conseil d'Administration pour la réalisation de l'augmentation du capital et l'accomplissement des actes subséquents,

- Questions diverses.

2021402870SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

INNOVA MEDIAS

Société anonyme

Au capital de 500.000 dinars

Siège social : 45, Avenue du Japon, Immeuble Le 45, Montplaisir 1073 Tunis

Identifiant unique : 1356161/Y/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la société «INNOVA MEDIAS», sont convoqués en assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 24 décembre 2021 à 10 heures au siège social de la Société, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Démission des Administrateurs,

- Nomination de nouveaux Administrateurs,

- Questions diverses.

2021402871SANB3

Convocation de l'assemblée générale ordinaire

SERVITRADE SA

Société anonyme

Au capital social 10 500 000 DT

Siège social : 65 Rue 8601 Zone Industrielle Charguia 1 Tunis

Matricule fiscal : 0968850NAM000

R.C : B2439942006

Affiliation CNSS : 341334-88

Du procès verbal de la délibération du conseil d'administration du 22 novembre 2021, il a été décidé de convoquer l'assemblée générale ordinaire le 28 décembre 2021 à 10H au siège de la société pour débattre de l'ordre du jour suivant :

1. Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes.

2. Lecture du rapport d'activité de la société pour l'année 2020.

3. Approbation des états financiers de l'exercice 2020.

4. Quitus aux administrateurs.

5. Affectation du résultat de l'exercice 2020.

6. Approbation des conventions prévues par l'article 200, 205 et 475 du CSC.

7. Renouvellement du mandat des administrateurs

8. Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes

9. Pouvoir pour formalités.

2021402872SANB3

Convocation à l'assemblée générale

Société Blindage de Tunisie «B.D.T»

S.A au capital de 1 170 000 DT

Siège social : Zone Industrielle Ghannouch, Gabès

Identifiant Unique : 1400739Y

CNSS : 548713-81

Messieurs les actionnaires,

Conformément aux dispositions de l'article 277 du code des sociétés commerciales, j'ai l'honneur de vous convoqués en assemblée générale à mon bureau sis à Cléopâtre Center - bureau A 3-7 - Centre Urbain Nord 1082 - Tunis, le lundi 20 décembre 2021 à 14 heures, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Situation de la société.

2) Questions diverses.

2021402879SANB3

Convocation à l'assemblée générale

Société Les Extra Carrelages de Gabès

«E.C.G»

S.A au capital de 2 220 000 DT

Siège social : Hôtel Anis, Rue Salaheddine El Ayoubi Gabès, 6011 Gabès

Identifiant Unique : 1250478K

CNSS : 213714-23

Messieurs les actionnaires,

Conformément aux dispositions de l'article 277 du code des sociétés commerciales, j'ai l'honneur de vous convoqués en assemblée générale à mon bureau sis à Cléopâtre Center - bureau A 3-7 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis, le mardi 21 décembre 2021 à 16 heures, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Situation de la société.

2) Questions diverses.

2021402880SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale

Société Général Matériaux de Construction

«SOGEMAC»

S.A au capital de 860 000 DT

Siège social : Zone Industrielle El Hamma - Gabès

Identifiant Unique : 1160994A

CNSS : 213741-50

Messieurs les actionnaires,

Conformément aux dispositions de l'article 277 du code des sociétés commerciales, j'ai l'honneur de vous convoqués en assemblée générale à

mon bureau sis à Cléopâtre Center - bureau A 3-7 - Centre Urbain Nord 1082 - Tunis, le mardi 21 décembre 2021 à 11 heures, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Situation de la société.

2) Questions diverses.

2021402881SANB3

Convocation à l'assemblée générale

Société Sud Soil «Sud Soil»

S.A au capital de DT 257 000

Siège social : Pépinière d'entreprise, Gabès

Identifiant Unique : 1347251 Y

Messieurs les actionnaires,

Conformément aux dispositions de l'article 277 du code des sociétés commerciales, j'ai l'honneur de vous convoqués en assemblée générale à mon bureau sis à Cléopâtre Center - bureau A 3-7 - Centre Urbain Nord 1082 - Tunis, le mardi 21 décembre 2021 à 14 heures, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Situation de la société.

2) Questions diverses.

2021402882SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale

AL TOUNISSIA

S.A au capital de 720 000 DT

Siège social : Zone Industrielle Gabès

Identifiant Unique : 1177192H

CNSS : 213399-96

Messieurs les actionnaires,

Conformément aux dispositions de l'article 277 du code des sociétés commerciales, j'ai l'honneur de vous convoqués en assemblée générale à mon bureau sis à Cléopâtre Center - bureau A 3-7 - Centre Urbain Nord 1082 - Tunis, le lundi 20 décembre 2021 à 9 heures, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Situation de la société.

2) Questions diverses.

2021402883SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale

CARRIERE BATITA MELGUI GABES

«C.B.M.G»

S.A au capital de 486 000 DT

Siège social : Hôtel Anis, Rue Salaheddine El Ayoubi Gabès, 6011 Gabès

Identifiant Unique : 1127161 Y

CNSS : 213076-64

Messieurs les actionnaires;

Conformément aux dispositions de l'article 277 du code des sociétés commerciales, j'ai l'honneur de vous convoqués en assemblée générale à mon bureau sis à Cléopâtre Center - bureau A 3-7 - Centre Urbain Nord 1082 Tunis, le lundi 20 décembre 2021 à 11 heures, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Situation de la société.

2) Questions diverses.

2021402884SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société KARTHAGO INVEST

S.A au capital de 1 600 000 Dinars

Siège social : 8 bis, Rue Mustapha Sfar 1002 Tunis

Identifiant unique : 0877193X

Les actionnaires de la société Karthago Invest sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra jeudi 23 décembre 2021 à 10 heures au siège de la société Al Karama Holding sis rue du Lac d'Annecy - passage du Lac Malawi les Berges du Lac - Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation de la tenue tardive de l'assemblée générale annuelle,

- Examen et approbation des rapports de gestion relatifs aux exercices 2016 et 2017 ;

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs aux exercices 2016 et 2017 ;

- Examen et approbation des états financiers des exercices 2016 et 2017 ;

- Approbations s'il y a lieu des conventions règlementées au titre des exercices 2016 et 2017 ;

- Quitus aux administrateurs;

- Affectation des résultats des exercices 2016 et 2017 ;

- Nomination ou renouvellement du mandat des administrateurs pour les exercices 2018, 2019 et 2020;

- Pouvoirs en vue de formalités.

2021402890SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE TUNISIAN INVESTMENT COMPANY

S.A au capital de 20463 130 Dinars

Siège social : 8 bis, Rue Mustapha Sfar 1002 Tunis

Identifiant Unique : 1068519D

Les actionnaires de la société Tunisian Investment Company sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le vendredi 24 décembre 2021 à 10 heures au siège de la société Al Karama Holding sis rue du lac d'Annecy - passage du Lac Malawi les Berges du lac Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation de la tenue tardive de l'assemblée générale annuelle,

- Lecture et approbation des rapports de gestion établis par le conseil d'administration au titre des exercices 2018 et 2019,

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs aux exercices 2018 et 2019,

- Examen et approbation des états financiers relatifs aux exercices 2018 et 2019,

- Approbation des conventions visées par les articles 200 et suivant et l'article 475 du Code des sociétés commerciales,

- Affectation des résultats des exercices 2018 et 2019,

- Quitus aux administrateurs,

- Nomination ou renouvellement du mandat du commissaire aux comptes pour les exercices 2020, 2021 et 2022.

2021402891SANB3

Sociétés à responsabilité limitée

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE CARRIERE BEN M'BAREK ET Cie

S.A.R.L au capital de 692.000 dinars

Siège social : GP1 Km 28 Fondouk Jedid 8012

R.C : B1111871998

Code T.V.A 0020550N/A/M/000

C.N.S.S : 41774/64

Les associés de la SOCIETE CARRIERE BEN M'BAREK ET Cie sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le vendredi 24 décembre 2021 à 11h30 au siège de la société pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1/ Lecture du rapport de gestion des exercices 2019 et 2020

2/ Lecture du rapport du commissaire aux comptes des exercices 2019 et 2020

3/ Approbation des états financiers des exercices 2019 et 2020

4/ Affectation du résultat des exercices 2019 et 2020

5/ Quitus aux gérants

6/ Solution de la situation sociale et juridique des héritiers du feu Kamel M'barek

7/ Démission du gérant actuel et nomination d'un nouveau gérant

8/ Questions diverses.

2021402878SRLB3

Autres sociétés

La Société Mutuelle de Base de Service Agricole

Cave viticole Tunis Nahli

MF : 040885W

Messieurs les adhérents de la Société Mutuelle de Base de Service Agricole Cave viticole Tunis Nahli, sont convoqués pour la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mardi 21 décembre 2021 à 9 heures 30 minutes, au siège de la société sis à Nahli Cebelet Ben Ammar pour débattre de l'ordre du jour suivant :

1/ Lecture du rapport d'activité relatif à l'exercice 2020

2/ Examen des états financiers arrêtés au 31/12/2020

3/ Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

4/ Approbation du rapport d'activité et des états financiers

5/ Quitus à donner aux administrateurs.

6/ Affectation des résultats

7/ Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes

8/ Fixation du jeton de présence accordé aux administrateurs

9/ Remplacement d'un administrateur manquant

- Les candidatures au remplacement du membre du conseil d'administration manquant doivent être présentées 10 jours avant la tenue de l'assemblée, directement au siège de la société ou par lettre recommandée avec accusé de réception.

- Les documents comptables relatifs à l'exercice 2020 seront mis à la disposition des adhérents au siège de la société, à partir du huitième jour avant la date de la réunion de l'assemblée générale ordinaire.

2021R02886SODB3

DIVERS

Avis au public

Avis

Mohamed Béchir Ben Brahim Neily, déclare qu'il possède un terrain d'une superficie de 49 C 03 A 0 H objet du titre foncier n°85467 Sidi Bouzid acte n°45409/13 du 12/6/2014 sis à Bir Lahfey Sidi Bouzid et que le dit acte est perdu et il désire avoir une autre copie.

Tout celui qui a une opposition doit la déposer au Bureau du Notaire Thouraya Hajlaoui dans un délai ne dépassant pas trente jours à partir de la publication de la présente au J.O.R.T.

2021X01381DIVD2

Office National de l'Assainissement

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2016
(Exprimé en dinars)

	Notes	2016	2015 (*) modifiée
Actifs			
Actifs non courants			
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles		3 355 407	3 151 812
Moins : Amortissements		(3 173 466)	(3 034 099)
	2	**181 940**	**117 713**
Immobilisations corporelles		2 195 747 947	2 113 513 564
Moins : Amortissements et provisions		(1 111 553 174)	(1 044 448 252)
	3	**1 084 194 773**	**1 069 065 312**
Immobilisation en cours		628 628 794	490 349 256
Moins : Provisions		(9 743 812)	(8 689 115)
	4	**618 884 982**	**481 660 141**
Immobilisations financières		761 530	761 530
Moins : Provisions		(516 600)	(184 121)
	5	**244 930**	**577 410**
Autres immobilisations financières		71 479 838	30 621 167
Moins : Provisions		(89 176)	(89 176)
	6	**71 390 662**	**30 531 991**
Total des actifs immobilisés		**1 774 897 286**	**1 581 952 567**
Autres actifs non courants	7	76 713 484	49 555 117
Total des actifs non courants		**1 851 610 770**	**1 631 507 684**
Actifs courants			
Stocks		10 187 634	10 304 558
Moins : Provisions		(1 298 060)	(1 386 499)
	8	**8 889 575**	**8 918 059**
Clients et comptes rattachés		192 582 176	166 625 369
Moins : Provisions		(47 957 682)	(39 645 964)
	9	**144 624 494**	**126 979 406**
Autres actifs courants		33 346 256	90 440 134
Moins : Provisions		(1 242 187)	(1 242 187)
	10	**32 104 069**	**89 197 946**
Placements et autres actifs financiers	11	39 215 967	32 163 950
Liquidités et équivalents de liquidités	12	23 010 760	16 564 331
Total des actifs courants		**247 844 865**	**273 823 693**
Total des actifs		**2 099 455 635**	**1 905 331 377**

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2016
(Exprimé en dinars)

	Notes	2016	2015
Capitaux Propres			
Fonds de dotation	13	1 120 459 582	1 083 532 643
Réserves	14	7 879 905	8 066 199
Autres capitaux propres	15	137 099 514	136 606 800
Résultats reportés	16	54 057 792	42 152 916
Total capitaux propres avant résultat de l'exercice		**1 319 496 793**	**1 270 358 558**
Résultat de l'exercice		3 607 412	11 904 876
Total des capitaux propres avant affectation		**1 323 104 205**	**1 282 263 434**
Passifs			
Passifs non courants			
Emprunts et dettes assimilées	17	451 150 273	377 870 921
Provisions	18	3 283 142	2 831 728
Total des passifs non courants		**454 433 415**	**380 702 649**
Passifs courants			
Fournisseurs & comptes rattachés	19	139 571 143	87 315 828
Autres passifs courants	20	37 943 608	36 439 492
Concours bancaires et autres passifs financiers	21	144 403 264	118 609 974
Total des passifs courants		**321 918 015**	**242 365 294**
Total des passifs		**776 351 430**	**623 067 943**
Total des Capitaux Propres et Passifs		**2 099 455 635**	**1 905 331 377**

ETAT DE RESULTAT ARRETE AU 31 DECEMBRE 2016

(Exprimé en dinars)

(Modèle autorisé)

	Notes	2016	2015 (*) Retraitée
Produits d'exploitation			
Revenus	22	171 868 588	162 869 178
Autres produits d'exploitation	23	117 521 447	99 849 520
Production immobilisée	24	223 533	99 432
Total des produits d'exploitation		**289 613 568**	**262 818 130**
Charges d'exploitation			
Achats d'approvisionnements consommés	25	38 825 666	30 496 582
Charges du personnel	26	98 230 874	93 915 454
Dotations aux amortissements et aux provisions	27	77 461 445	72 621 193
Autres charges d'exploitation	28	49 729 388	40 361 060
Total des charges d'exploitation		**264 247 373**	**237 394 289**
Résultat d'exploitation		**25 366 196**	**25 423 841**
Charges financières nettes	29	6 421 637	8 435 712
Produits des placements	30	1 301 386	1 946 844
Pertes et provisions de change	31	18 951 999	6 284 787
Autres gains ordinaires	32	2 620 345	1 580 049
Autres pertes ordinaires	33	82 719	1 980 513
Résultat des activités ordinaires avant impôt		**3 831 573**	**12 249 722**
Retenues à la source sur les Produits de Placement	34	224 161	344 846
Résultat des activités ordinaires après impôt		**3 607 412**	**11 904 876**
Eléments extraordinaires (gains/pertes)		0	0
Résultat net de l'exercice		**3 607 412**	**11 904 876**
Modifications d'équilibre		0	0
Résultat après modifications d'équilibre		**3 607 412**	**11 904 876**
Résultat après modifications comptables		**3 607 412**	**11 904 876**

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE ARRETE AU 31 DECEMBRE 2016

(Exprimé en dinars)
(Modèle de référence)

	Notes	2016	2015 (*) Retraitée
Flux liés à l'exploitation			
Encaissements reçus des clients		163 228 254	148 682 489
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel		(196 189 016)	(184 171 330)
Intérêts payés		(6 309 249)	(5 414 670)
Autres Décaissements		(2 037 912)	(185 506)
Autres Encaissements		27 924 873	8 565 881
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		**(13 383 051)**	**(32 523 136)**
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		(88 255 577)	(77 462 637)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		579 305	109 200
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières		230 928	159 446
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement		**(87 445 346)**	**(77 193 991)**
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Encaissements provenant de l'Etat		178 834 000	98 231 950
Remboursements des emprunts		(71 559 175)	(56 007 915)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		**107 274 825**	**42 224 035**
Variation de trésorerie		**6 446 428**	**(67 493 092)**
Trésorerie au début de l'exercice		**16 564 332**	**84 057 424**
Trésorerie à la clôture de l'exercice		**23 010 760**	**16 564 332**

2021R02895BCFA5

Office National de l'Assainissement
32, Avenue Hédi Nouira, 1001 Tunis

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2015
(Exprimé en dinars)

	Notes	2015	2014
Actifs			
Actifs non courants			
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles		3 151 812	3 031 116
Moins : Amortissements		(3 034 099)	(2 891 327)
	2	**117 713**	**139 789**
Immobilisations corporelles		2 113 513 564	2 042 205 624
Moins : Amortissements et provisions		(1 044 448 252)	(987 158 909)
	3	**1 069 065 312**	**1 055 046 715**
Immobilisation en cours		490 349 256	436 309 058
Moins : Provisions		(8 689 115)	(8 038 169)
	4	**481 660 141**	**428 270 890**
Immobilisations financières		761 530	761 530
Moins : Provisions		(184 121)	(184 121)
	5	**577 410**	**577 410**
Autres immobilisations financières		53 538 638	38 446 633
Moins : Provisions		(2 765 965)	(1 105 037)
	6	**50 772 673**	**37 341 596**
Total des actifs immobilisés		**1 602 193 249**	**1 521 376 400**
Autres actifs non courants	7	49 555 117	54 698 034
Total des actifs non courants		**1 651 748 366**	**1 521 376 400**
Actifs courants			
Stocks		10 304 558	8 856 750
Moins : Provisions		(1 386 499)	(1 612 548)
	8	**8 918 059**	**7 244 201**
Clients et comptes rattachés		142 506 776	130 314 850
Moins : Provisions		(36 969 175)	(31 733 556)
	9	**105 537 601**	**98 581 294**
Autres actifs courants		90 440 134	40 671 520
Moins : Provisions		(1 242 187)	(1 242 187)
	10	**89 197 946**	**39 429 332**
Placements et autres actifs financiers	11	33 365 073	20 772 878
Liquidités et équivalents de liquidités	12	16 564 331	84 057 424
Total des actifs courants		**253 583 011**	**250 085 129**
Total des actifs		**1 905 331 377**	**1 826 159 563**

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2015
(Exprimé en dinars)

	Notes	2015	2014
Capitaux Propres			
Fonds de dotation	13	1 083 532 643	1 025 266 836
Réserves	14	8 066 199	8 215 382
Autres capitaux propres	15	136 606 800	132 807 831
Résultats reportés	16	42 152 916	15 398 438
Total capitaux propres avant résultat de l'exercice		**1 270 358 558**	**1 181 688 488**
Résultat de l'exercice		11 904 876	26 754 478
Total des capitaux propres avant affectation		**1 282 263 434**	**1 208 442 966**
Passifs			
Passifs non courants			
Emprunts et dettes assimilées	17	377 870 921	367 280 679
Provisions	18	2 831 728	2 546 170
Total des passifs non courants		**380 702 649**	**369 826 849**
Passifs courants			
Fournisseurs & comptes rattachés	19	87 315 828	96 065 995
Autres passifs courants	20	36 439 492	39 600 165
Concours bancaires et autres passifs financiers	21	118 609 974	112 223 589
Total des passifs courants		**242 365 294**	**247 889 749**
Total des passifs		**623 067 943**	**617 716 597**
Total des Capitaux Propres et Passifs		**1 905 331 377**	**1 826 159 563**

Office National de l'Assainissement
32, Avenue Hédi Nouira, 1001 Tunis

ETAT DE RESULTAT DU 01 JANVIER 2015 AU 31 DECEMBRE 2015

(Exprimé en dinars)
(Modèle autorisé)

	Notes	2015	2014
Produits d'exploitation			
Revenus	22	162 869 178	158 710 620
Autres produits d'exploitation	23	18 065 513	19 102 593
Production immobilisée	24	99 432	519 767
Total des produits d'exploitation		**181 034 123**	**178 332 980**
Charges d'exploitation			
Achats d'approvisionnements consommés	25	30 496 582	32 406 741
Charges du personnel	26	93 915 454	91 659 468
Dotations aux amortissements et aux provisions	27	72 621 193	68 812 109
Autres charges d'exploitation	28	40 361 060	33 733 450
Total des charges d'exploitation		**237 394 289**	**226 611 768**
Résultat d'exploitation		**(56 360 166)**	**(48 278 788)**
Charges financières nettes	29	8 435 712	7 719 817
Produits des placements	30	1 946 844	1 915 464
Pertes et provisions de change	31	6 284 787	8 981 850
Autres gains ordinaires	32	1 580 049,320	1 359 931
Autres pertes ordinaires	33	1 980 513,140	371 501
Résultat des activités ordinaires avant impôt		**(69 534 285)**	**(62 076 560)**
Retenues à la source sur les Produits de Placement	34	344 846	307 290
Résultat des activités ordinaires après impôt		**(69 879 131)**	**(62 383 850)**
Eléments extraordinaires (gains/pertes)			
Résultat net de l'exercice		**(69 879 131)**	**(62 383 850)**
Modifications d'équilibre	35	81 784 007	89 138 328
Résultat après modifications d'équilibre		**11 904 876**	**26 754 478**
Effets des modifications comptables	36		
Résultat après modifications comptables		**11 904 876**	**26 754 478**

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE DU 01 JANVIER 2015 AU 31 DECEMBRE 2015

(Exprimé en dinars)
(Modèle de référence)

	Notes	2015	2014
Flux liés à l'exploitation			
Encaissements reçus des clients	37	150 212 393	150 371 825
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel		(170 421 414)	(116 396 077)
Intérêts payés		(5 416 008)	(5 405 131)
Autres Décaissements		(60 651 804)	42 605 611
Autres Encaissements		9 508 265	16 421 947
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		**(76 768 567)**	**87 598 175**
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		(126 984 752)	(139 446 963)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières			
Encaissements provenant de la vente d'immobilisations financières		(22 929 897)	15 047 596
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement		**(149 914 649)**	**(124 399 367)**
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Encaissements provenant de l'Etat	38	149 855 592	131 220 505
Encaissements provenant des emprunts	39	65 222 454	25 546 722
Remboursements des emprunts		(55 887 922)	(63 524 566)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		**159 190 124**	**93 242 662**
Variation de trésorerie		**(67 493 093)**	**56 441 470**
Trésorerie au début de l'exercice		**84 057 424**	**27 615 955**
Trésorerie à la clôture de l'exercice		**16 564 332**	**84 057 424**

2021R02896BCFA5

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2017

(Exprimé en dinars)

	Notes	2017	2017
Actifs			
Actifs non courants			
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles		3 945 573	3 355 407
Moins : Amortissements		(3 648 088)	(3 173 466)
	2	**297 485**	**181 940**
Immobilisations corporelles		2 274 474 813	2 195 747 947
Moins : Amortissements et provisions		(1 161 155 294)	(1 111 553 174)
	3	**1 113 319 519**	**1 084 194 773**
Immobilisation en cours		767 670 367	628 628 794
Moins : Provisions		(10 271 970)	(9 743 812)
	4	**757 398 397**	**618 884 982**
Immobilisations financières		762 530	761 530
Moins : Provisions		(516 600)	(516 600)
	5	**245 930**	**244 930**
Autres immobilisations financières		147 046 783	71 479 838
Moins : Provisions		(89 176)	(89 176)
	6	**146 957 607**	**71 390 662**
Total des actifs immobilisés		**2 018 218 938**	**1 774 897 286**
Autres actifs non courants	7	110 696 397	76 713 484
Total des actifs non courants		**2 128 915 335**	**1 851 610 770**
Actifs courants			
Stocks		11 407 204	10 187 634
Moins : Provisions		(1 463 454)	(1 298 060)
	8	**9 943 750**	**8 889 575**
Clients et comptes rattachés		212 813 135	192 582 176
Moins : Provisions		(55 488 451)	(47 957 682)
	9	**157 324 684**	**144 624 494**
Autres actifs courants		39 368 636	33 346 256
Moins : Provisions		(706 884)	(1 242 187)
	10	**38 661 752**	**32 104 069**
Placements et autres actifs financiers	11	42 778 695	39 215 967
Liquidités et équivalents de liquidités	12	14 756 332	23 010 760
Total des actifs courants		**263 465 212**	**247 844 865**
Total des actifs		**2 392 380 547**	**2 099 455 635**

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2017
(Exprimé en dinars)

	Notes	2017	2017
Capitaux Propres			
Fonds de dotation	13	1 136 500 526	1 120 459 582
Réserves	14	7 714 442	7 879 905
Autres capitaux propres	15	136 360 891	137 099 514
Résultats reportés	16	57 665 204	54 057 792
Total capitaux propres avant résultat de l'exercice		**1 338 241 063**	**1 319 496 793**
Résultat de l'exercice		2 614 419	3 607 412
Total des capitaux propres avant affectation		**1 340 855 482**	**1 323 104 205**
Passifs			
Passifs non courants			
Emprunts et dettes assimilées	17	589 772 873	451 150 273
Provisions	18	3 434 076	3 283 142
Total des passifs non courants		**593 206 949**	**454 433 415**
Passifs courants			
Fournisseurs & comptes rattachés	19	201 539 118	139 571 143
Autres passifs courants	20	50 872 551	37 943 608
Concours bancaires et autres passifs financiers	21	205 906 447	144 403 264
Total des passifs courants		**458 318 116**	**321 918 015**
Total des passifs		**1 051 525 065**	**776 351 430**
Total des Capitaux Propres et Passifs		**2 392 380 547**	**2 099 455 635**

ETAT DE RESULTAT ARRETE AU 31 DECEMBRE 2017

(Exprimé en dinars)

(Modèle autorisé)

	Notes	2017	2017 Retraitée
Produits d'exploitation			
Revenus	22	192 750 029	171 868 588
Autres produits d'exploitation	23	131 220 683	117 521 447
Production immobilisée	24	222 236	223 533
Total des produits d'exploitation		**324 192 948**	**289 613 568**
Charges d'exploitation			
Achats d'approvisionnements consommés	25	42 361 736	38 825 666
Charges du personnel	26	102 244 955	98 230 874
Dotations aux amortissements et aux provisions	27	80 116 339	77 461 445
Autres charges d'exploitation	28	44 634 462	49 729 388
Total des charges d'exploitation		**269 357 492**	**264 247 373**
Résultat d'exploitation		**54 835 456**	**25 366 196**
Charges financières nettes	29	5 087 211	6 421 637
Produits des placements	30	923 434	1 301 386
Pertes et provisions de change	31	48 825 288	18 951 999
Autres gains ordinaires	32	1 885 487	2 620 345
Autres pertes ordinaires	33	977 685	82 719
Résultat des activités ordinaires avant impôt		**2 754 193**	**3 831 573**
Retenues à la source sur les Produits de Placement	34	139 775	224 161
Résultat des activités ordinaires après impôt		**2 614 418**	**3 607 412**
Eléments extraordinaires (gains/pertes)		0	0
Résultat net de l'exercice		**2 614 418**	**3 607 412**
Modifications d'équilibre		0	0
Résultat après modifications d'équilibre		**2 614 418**	**3 607 412**
Résultat après modifications comptables		**2 614 418**	**3 607 412**

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE ARRETE AU 31 DECEMBRE 2017

(Exprimé en dinars)
(Modèle de référence)

	Notes	2017	2017
Flux liés à l'exploitation			
Encaissements reçus des clients		179 581 448	163 228 254
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel		(194 956 202)	(196 189 016)
Intérêts payés		(8 733 647)	(6 309 249)
Autres Décaissements		(786 574)	(2 037 912)
Autres Encaissements		25 796 117	27 924 873
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		**901 141**	**(13 383 051)**
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		(74 597 110)	(88 255 577)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		32 370	579 305
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières		287 147	230 928
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement		**(74 277 593)**	**(87 445 346)**
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Encaissements provenant de l'Etat		125 907 000	178 834 000
Remboursements des emprunts		(60 784 976)	(71 559 175)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		**65 122 024**	**107 274 825**
Variation de trésorerie		**(8 254 428)**	**6 446 428**
Trésorerie au début de l'exercice		**23 010 760**	**16 564 332**
Trésorerie à la clôture de l'exercice		**14 756 332**	**23 010 760**

2021R02897BCFA5